

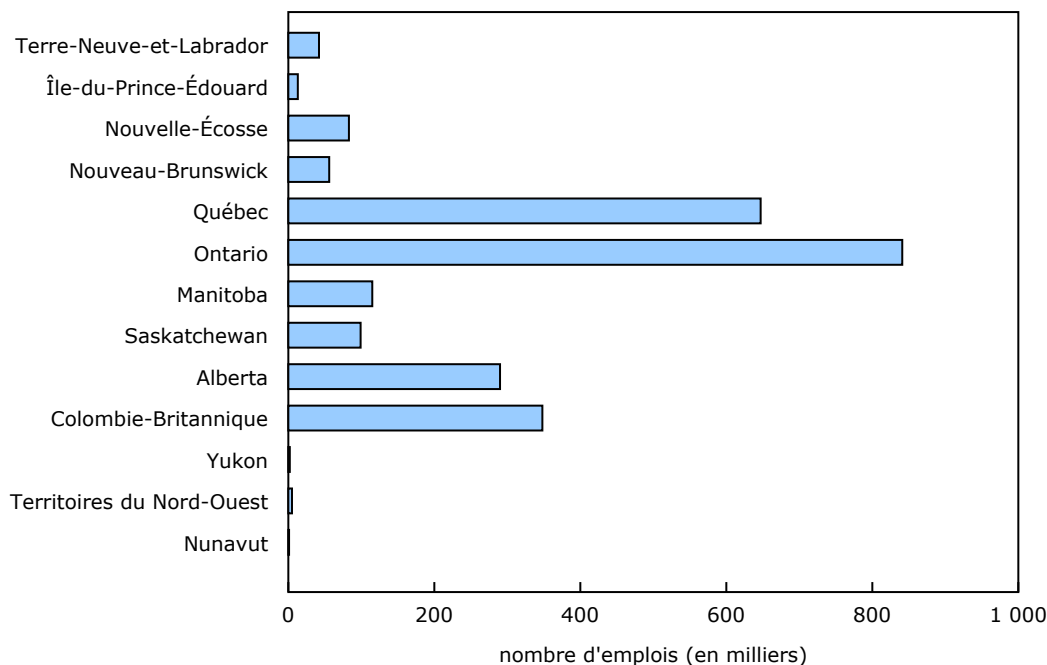
# Compte satellite des organismes sans but lucratif et du bénévolat : Module des ressources humaines, 2010 à 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 18 septembre 2023

En 2021, les organismes sans but lucratif (OSBL) au service des ménages, des entreprises et des administrations publiques employaient 2,5 millions de personnes, ce qui représente 14,5 % de tous les emplois au Canada. Les OSBL au service des administrations publiques employaient 9,8 % du nombre total de travailleurs au Canada, soit la plus grande part parmi le secteur sans but lucratif. Les OSBL au service des ménages employaient 3,5 % du nombre total de travailleurs au Canada, venaient ensuite les OSBL au service des entreprises, qui en employaient 1,2 %.

C'est l'Ontario (33,1 %) qui comptait la plus grande proportion de travailleurs des OSBL, suivi du Québec (24,5 %) et de la Colombie-Britannique (13,7 %).

**Graphique 1**  
**Nombre d'emplois, organismes sans but lucratif, selon la province ou le territoire, 2021**



Source(s) : Tableau 36-10-0650-01.

En 2021, les employés d'OSBL touchaient en moyenne 54 192 \$ par année en salaires et traitements, comparativement à une moyenne de 62 459 \$ par année pour les travailleurs à l'échelle de l'économie. Si l'on exclut les OSBL au service des administrations publiques, la rémunération des employés d'OSBL s'élevait à 45 944 \$ par année en moyenne, soit 26,4 % de moins que la moyenne pour l'ensemble de l'économie.

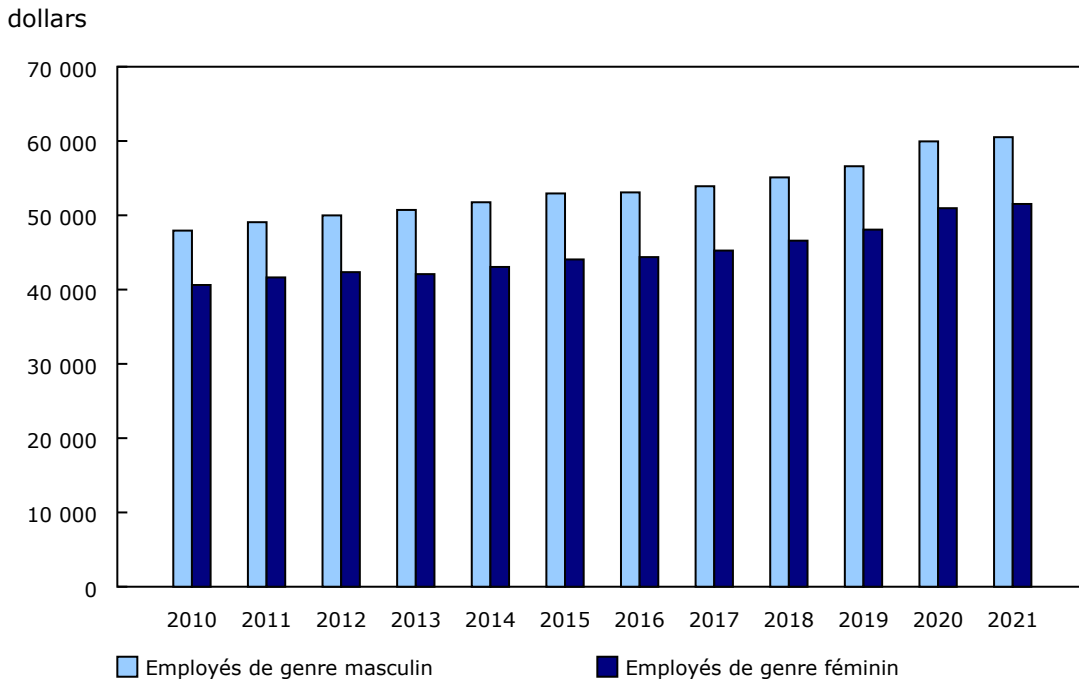
Parmi les provinces, c'est l'Ontario qui a enregistré les salaires et traitements annuels moyens les plus élevés (57 876 \$), suivi de l'Alberta (54 981 \$) et de Terre-Neuve-et-Labrador (54 131 \$).



## La part de l'emploi des femmes et l'écart de rémunération entre les genres sont demeurés stables au cours de la dernière décennie

De 2010 à 2021, la part des emplois occupés par des femmes au sein des OSBL est demeurée stable, se maintenant à environ 70 %. Par ailleurs, au cours de la même période, l'écart de rémunération entre les genres a persisté, les femmes gagnant environ 85 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. En 2021, c'est au sein des OSBL au service des entreprises que l'écart de rémunération entre les genres était le plus prononcé, les femmes y gagnant en moyenne 78 cents pour chaque dollar gagné par les hommes.

### Graphique 2 Salaires et traitements annuels moyens selon le genre, total des organismes sans but lucratif, Canada, 2010 à 2021



Source(s) : Tableau 36-10-0651-01.

## Une main-d'œuvre très scolarisée

En 2021, près des trois quarts (73,6 %) des employés d'OSBL avaient fait des études collégiales ou universitaires. En comparaison, à l'échelle de l'économie, un peu plus de la moitié des employés (55,8 %) avaient fait de telles études. Toutefois, les diplômés universitaires et collégiaux travaillant pour des OSBL touchaient en moyenne 60 964 \$ par année en salaires et traitements en 2021, comparativement à 73 459 \$ par année pour les diplômés universitaires et collégiaux à l'échelle de l'économie.

## Une proportion d'immigrants supérieure à celle de l'ensemble des travailleurs

En 2021, les immigrants représentaient 26,6 % de l'ensemble des employés d'OSBL, en hausse par rapport à 23,5 % en 2010. Le nombre d'immigrants travaillant dans des OSBL a augmenté de 31,0 % au cours de la période allant de 2010 à 2021. Parallèlement, pour l'ensemble de l'économie, le nombre d'employés immigrants a progressé de 24,8 %. En 2021, les immigrants et les non-immigrants travaillant pour des OSBL ont affiché des salaires et traitements annuels moyens semblables (environ 54 000 \$).

## Croissance de la représentation des Autochtones au sein du secteur sans but lucratif

En 2021, les travailleurs autochtones représentaient 4,5 % de l'ensemble des employés d'OSBL, en hausse par rapport à 3,3 % en 2010. Le nombre de travailleurs autochtones au sein d'OSBL a augmenté de 51,5 % au cours de la période allant de 2010 à 2021, et celui des travailleurs non autochtones, de 15,1 %. En 2021, alors que les employés non autochtones percevaient en moyenne 54 607 \$ par année en salaires et traitements, les employés autochtones, eux, gagnaient 45 452 \$. L'écart salarial s'est maintenu dans l'ensemble du secteur sans but lucratif.

## Une main-d'œuvre vieillissante

Comme pour l'ensemble de la population active, la répartition selon l'âge des employés du secteur sans but lucratif a évolué, la part des personnes de 55 ans et plus ayant progressé. En 2021, les OSBL comptaient 25,4 % de travailleurs âgés de 55 ans et plus, alors qu'ils n'en comptaient que 22,9 % en 2010. La rémunération moyenne des travailleurs âgés de 55 ans et plus a tendance à être plus faible que celle des travailleurs de la fin de la trentaine au début de la cinquantaine, ce qui s'explique par le fait qu'une plus grande proportion de travailleurs de 55 ans et plus travaillaient à temps partiel.

### Note aux lecteurs

Les données du Module des ressources humaines (MRH) de 2021 ont été diffusées en même temps que les données de 2010 à 2020 révisées. Les révisions sont principalement attribuables à l'intégration de résultats provisoires du Module des ressources humaines de l'économie canadienne (MRHEC), qui fournit des estimations annuelles pour la période allant de 2010 à 2021, y compris les données provinciales et territoriales.

Le MRH vise à fournir des statistiques à jour et fiables sur la dimension des ressources humaines de la production des organismes sans but non lucratif (OSBL) au Canada.

Le compte satellite des OSBL et du bénévolat fournit déjà des renseignements sur le nombre d'emplois générés par le secteur à l'échelle nationale. Le MRH complète et améliore la capacité analytique de ce compte, en offrant un meilleur aperçu du rôle des OSBL dans l'économie grâce à l'ajout de renseignements plus détaillés sur les ressources humaines.

Le MRH fournit des estimations annuelles pour la période allant de 2010 à 2021, y compris des estimations provinciales et territoriales. Ces estimations sont fondées sur les données des Comptes canadiens de productivité et de l'Enquête sur la population active. Des données des recensements de la population de 2011, de 2016 et de 2021 et de l'Enquête nationale auprès des ménages ont également été intégrées. Le MRHEC sera accessible au moment de sa diffusion, à la fin de 2023.

Les salaires et les traitements indiqués dans le présent communiqué ne comprennent pas le revenu supplémentaire du travail et les emplois autonomes.

Des tableaux de données sont accessibles sur demande.

**Les institutions commerciales sans but lucratif** comprennent des organisations comme les chambres de commerce, les associations d'affaires, les services de protection et les associations de copropriétaires (condominiums). Ces organisations ne relèvent pas du contrôle direct du gouvernement, fournissent des biens et des services à faible coût et sont limitées dans leur capacité de redistribuer les excédents qu'elles peuvent produire. Dans les mesures macroéconomiques courantes, elles sont classées dans le secteur des entreprises.

**Les organismes communautaires sans but lucratif** comprennent des organisations qui fournissent des services comme des services communautaires d'alimentation, des services communautaires d'hébergement, des services de soutien d'urgence, des organisations religieuses, des groupes de défense des intérêts et des associations sportives et récréatives. Ces organisations ne sont pas fortement tributaires du gouvernement et fournissent gratuitement ou à un coût minime des biens et des services aux ménages. On les appelle **institutions sans but lucratif au service des ménages** dans les mesures macroéconomiques courantes.

**Les institutions gouvernementales sans but lucratif** comprennent les hôpitaux, les universités et les collèges. Ces organisations sont autonomes et existent indépendamment du gouvernement, mais elles en sont fortement dépendantes. Elles sont classées dans le secteur des administrations publiques selon les mesures macroéconomiques conventionnelles.

**Tableaux disponibles : [36-10-0650-01](#) et [36-10-0651-01](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [1901](#) et [5110](#).**

Le produit de visualisation « [Module annuel sur les ressources humaines des institutions sans but lucratif : outil interactif](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada – Produits de visualisation des données* ([71-607-X](#)), est maintenant accessible.

Le portail [Statistiques des comptes économiques](#), accessible sous l'onglet *Sujets* de notre site Web, dresse un portrait à jour des économies provinciales et nationale et de leur structure.

La publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* ([13-605-X](#)) est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques* ([13-606-G](#)) est accessible.

Le *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* ([13-607-X](#)) est accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).